



# POUR UN BON FONCTIONNEMENT DU PEDT

POINTS DE VIGILANCE ET SUGGESTIONS D'ORGANISATION Mai 2015

## 1. UNE FONCTION D'ANIMATION ET DE PILOTAGE DU PEDT

### ➤ COMITE DE PILOTAGE (COPIL)

- il est mis en place comme instance d'orientation, de décision, d'organisation
- il est composé a minima de : maire-s et adjoint-e-s concerné-e-s, directeurs-trices d'école, directeurs-trices d'accueil de loisirs, technicien-nes et professionnel-les concerné-es...

### ➤ COMITE DE SUIVI

- Il permet la régulation du PEDT et son évaluation
- Il est composé des différents acteurs éducatifs: parents, intervenant-e-s, associations proches de l'école, associations sociales, sportives et culturelles, élu-es et technicien-nes, enseignant-es...

### ➤ MISSION DE COORDINATION : définir un interlocuteur privilégié pour :

- être l'interface entre les décideurs, les opérateurs et les utilisateurs
- assurer l'animation des espaces de dialogues
- coordonner la gestion des activités et des ressources humaines (*recrutement et remplacement des intervenants*)
- garantir la prise en compte des besoins de l'enfant et des parents
- être capable d'animer les partenariats, organiser la concertation, accompagner le diagnostic et l'évaluation

## 2. UN OBJET CLAIR ET PARTAGE

### ➤ redéfinir collectivement le PARCOURS EDUCATIF de l'enfant dans et hors l'école, à tous les moments de sa vie.

### ➤ ENJEUX :

- créer un dialogue entre tous les acteurs présents dans la vie de l'enfant pour une plus value éducative : parents – intervenants-es - associations proches de

l'école associations sociales, sportives et culturelles, élu-es et technicien-nes, enseignant-es...

- spécifier l'intervention TAP en complément des autres activités présentes sur le territoire. C'est un temps d'éducation choisi qui nécessite des modalités d'organisation et d'intervention de qualité. Des temps de répit pourront être dégagés et respectés.
- s'appuyer sur les ressources du territoire: clubs sportifs, écoles de musique, bibliothèques...
- prendre en compte le point de vue des enfants
- penser à la continuité dans l'offre faite aux enfants : articuler avec les éventuels dispositifs existants (Projet d'école, PEL, CE J, PPRE, classes à PAC)

### 3. ATTENDUS DES CONTENUS

- **Liens avec les valeurs républicaines** : « inclure dans les PEDT un volet laïcité et citoyenneté » cf. mesure 5 de la grande **mobilisation de l'École** pour les valeurs de la République.
- **Articulations avec le projet d'école** : « Dans le cadre de la consultation des conseils d'école sur l'organisation des activités périscolaires, en application de l'article D.411-2 du Code de l'éducation, ceux-ci sont associés à la réflexion sur l'élaboration des PEDT ».
- **Articulation entre les différents temps de l'enfant.**

### 4. RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION :

*Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*

- Liens concernant la promotion de la généralisation des PEDT :
  - <http://www.education.gouv.fr/cid86280/l-etat-mobilise-aux-cotes-des-communes-pour-la-generalisation-des-projets-educatifs-territoriaux-sur-l-ensemble-du-territoire.html>
- Eduscol :
  - <http://pedt.education.gouv.fr>
- Documents d'aide à la mise en place d'un PEDT produit par les Assises Régionales de l'Éducation Partagée, printemps 2013.
  - <http://assises-educat-partagee.over-blog.com/venez-outillés-aux-assises-de-l-education-partagée>

**Fiche réalisée par l'ensemble des membres du Groupe d'Appui Départemental :**

- DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain)
- DDCS (direction départementale de la cohésion sociale)
- CG01 (conseil général de l'Ain)
- CAF (caisse d'allocations familiales)
- La maison des adolescents
- Les Francas
- Fédération des centres sociaux de l'Ain
- FOL (fédération des œuvres laïques)
- DRAC (direction régionale des affaires culturelles)
- DDEN (délégués départementaux de l'éducation nationale)
- AMR (association des maires ruraux)
- Action Sportive Bourg-en-Bresse (mairie de Bourg-en-Bresse)
- CDOS Comité départemental olympique et sportif de l'Ain